

rant, au cas que l'électeur de Cologne et l'évêque de Wurzburg soient encore à Cologne, d'y demeurer aussi; au cas qu'ils l'aient quittée, d'y attendre leur retour, et, en tout événement, de se conduire de manière qu'on ne puisse leur faire aucun reproche, si cette négociation n'a pas le résultat qu'exige l'état calamiteux des provinces belgiques, ainsi que de la république chrétienne.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 335. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, fol. 257 v^o.

2101. — *Anvers, 25 novembre 1579.* Discours de l'archiduc Mathias aux états généraux (*en lat.*). Après les avoir remerciés de ce que, malgré l'inclémence du temps et les tempêtes survenues, ils sont comparus à cette assemblée, il les invite à s'occuper des remèdes qu'exige l'état de la chose publique, et particulièrement de la concorde à établir entre les provinces, pour qu'elles s'entendent sur les moyens de soutenir la guerre, et d'établir une forme de gouvernement qui assure le salut et la prospérité des peuples. Il leur promet que, quant à lui, il ne négligera rien de ce qui sera en son pouvoir pour y contribuer selon ce qui leur a été exposé, la veille, par son cousin et lieutenant (le prince d'Orange).

Arch. de la Haye : Dépêches ordinaires, t. II, fol. 48.

2102. — *Sans date (25 novembre 1579).* Discours du docteur Elbertus Leoninus, conseiller d'État, aux états généraux (*en lat.*). Il roule principalement sur les mesures à prendre pour la conduite de la guerre, au cas que le roi n'accepte point les conditions de paix offertes par les états, et sur les contributions à lever afin d'avoir les ressources nécessaires. Léoninus insinue aux états de nommer un chef qui ait tout pouvoir dans les affaires de la guerre, à l'exemple des Romains qui, en de pareilles occasions, créaient un dictateur (*et Romani in magnis belli discriminibus dictatorem creabant penes quem*

summa militiae potestas esset). Leoninus touche aussi le point de la religion : il engage les provinces à observer et faire observer les conventions et règlements qui ont été faits en cette matière, en s'abstenant de toutes nouveautés et disputes, etc.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 49.

2105. — *Anvers*, 25 novembre 1579. Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne, touchant la finale résolution des provinces sur les points et articles proposés par les commissaires de l'Empereur, laquelle ils envoient auxdits commissaires par le seigneur de Melroy, avec une instruction pour eux.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 321. — *Bibl. roy.* : MS. 12938-12940, fol. 184. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 241 v°.

2104. — *Anvers*, 25 novembre 1579. Lettre des états généraux aux commissaires de l'Empereur à Cologne, leur annonçant qu'ils envoient à Cologne, par le seigneur de Melroy, les résolutions de toutes les provinces sur les articles de la paix, les remerciant des grands labours et dépenses qu'ils ont soutenus en l'assemblée de cette pacification, et les priant « de » mettre une heureuse fin à si bel et saint œuvre ». Les états ajoutent que les provinces ont fait toutes les concessions compatibles avec les exigences du temps; qu'il serait « impossible » accommoder les articles, en la forme qu'ilz ont esté envoyez, » à l'usage des hommes et selon le désir du roy, sans trop » plus grand dommage, tant de la royale majesté et religion » catholique romaine comme de la république. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 322. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 242.

2105. — *Anvers, 25 novembre 1579.* Lettre des états généraux au comte de Schwartzenberg, l'un des commissaires de l'Empereur à Cologne, par laquelle ils le prient d'user de son influence pour que la pacification se fasse « selon la réponse » catégorique des provinces, qu'ils ont tellement réglée et » dressée au niveau de la raison, qu'il ne convient requérir » ou demander davantage, au moins si le roy aime ses pays, » et il se veuille monstrier conservateur plustost que le destructeur d'iceux. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Coulogne, etc., p. 325. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 242 v°.

2106. — *Anvers, 25 novembre 1579.* Lettre de l'archiduc Mathias aux députés étant à Cologne. Il les prie, tant de sa part que de celle des états, d'excuser auprès des commissaires impériaux le retard qu'il y a eu dans l'envoi de leur résolution absolue et catégorique sur les conditions de paix, et de solliciter lesdits commissaires « de continuer leur besoingné et » intercession à la conclusion de ce traité. »

Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 176.

2107. — *Anvers, 25 novembre 1579.* Lettre des états généraux aux états des provinces, touchant la répartition et le paiement de 24,000 florins qui devaient être fournis aux députés envoyés à Cologne. Cette répartition était la suivante : Brabant, 5,000; Gueldre, 5,000; Flandre, 6,000; Hollande, 5,000; Zélande, 1,200; Frise, 1,500; Utrecht, 800; Overysseel, 800; Groningue, 5,000; Tournay, 1,000; Tournaisis, 500.

Arch. de la Haye : Ordinarius depeschenboek, n° 1, fol. 321.

2108. — *Cologne, 25 novembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Les commissaires de l'Empereur leur ont fait remettre, avant-hier, des lettres qu'ils écrivent

aux états généraux, aux états de Brabant et à la ville d'Anvers; ils les envoient, ainsi que d'autres lettres des électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne et de l'évêque de Wurzburg, où ils se plaignent des pilleries et détroussements qui se font le long du Rhin.

Arch. d'Ypres.

2109. — *Anvers, 26 novembre 1579.* Remontrance du prince d'Orange aux états généraux. Il leur retrace les causes du mauvais succès des affaires : le peu de zèle que montrent les députés envoyés aux états généraux pour les intérêts de la généralité; l'insuffisance de leurs pouvoirs et les longueurs qui en résultent; la médiocrité des sommes versées dans la caisse commune; les exceptions faites par plusieurs provinces à la levée des moyens généraux; la diversité du cours des monnaies; la distribution des deniers faite par chaque province, et même chaque ville, à sa fantaisie, et il en conclut la nécessité d'établir un conseil qui ait autorité entière sur l'armée et la flotte. Il demande la démission de ses charges, au cas qu'on ne veuille pas remédier aux maux qui affligent le pays.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, etc., IV, 188. — Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires, t. III, fol. 43 v°.*

2110. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 26 novembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles d'Italie et de Turquie.

Arch. d'Ypres.

2111. — *Maison de Greenwich, 28 novembre 1579.* Lettre d'Élisabeth, reine d'Angleterre, aux états généraux. Elle exprime son mécontentement de ce qu'ils ne payent pas les intérêts de la dette qu'ils ont contractée.

Documents historiques inédits, etc., II, 24. — Arch. du royaume : *États généraux, t. III, fol. 17.* — Arch. de la Haye : *reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 171.*

2112. — *Cologne, 29 novembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils ont été joyeux d'apprendre que le seigneur de Melroy est arrivé à Anvers, et que, dans trois ou quatre jours, il doit être renvoyé à Cologne avec la résolution des états généraux.

Arch. d'Ypres.

2115. — *Cologne, 29 novembre 1579.* Lettre de Jean Vander Linden, abbé de Sainte-Gertrude, aux états généraux. Il se justifie d'une fausse accusation. Il s'est opposé à ce que l'on séparât Bois-le-Duc du Brabant, et pour éviter de grandes calamités, il a conseillé aux habitants de cette ville de se tenir neutres. Raisons qu'il allègue pour justifier sa conduite, qui sera approuvée plus tard. Il proteste de son dévouement à la cause nationale; mais il condamne les excès auxquels les exaltés de son parti se livrent.

Documents historiques inédits, etc., II, 28. — VANDE

SPIEGEL, *Bundel van onuitgegeeven stukken*, II, 245.

— Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 324 v°.

P.C. Monumento de la Anambrary Generalife
CONSEJERIA DE CULTURA

2114. — *Tournay, 29 novembre 1579.* Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Il leur a adressé une requête des marchands et bourgeois de Tournay tendante à pouvoir conduire librement leurs marchandises à Gand, Audenarde et Anvers, sans être obligés de payer le nouvel impôt. Il rappelle cette requête et demande une prompte solution. Il propose également quelques moyens pour empêcher la fraude.

Lettres inédites de Pierre de Meleun, etc., p. 7. —

Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 322.

2115. — *Verneuil, 29 novembre 1579.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux assemblés à Anvers, pour leur confirmer la continuation de sa sincère et bonne volonté à leur égard, les engager à l'union, leur rappeler la prospérité

dont les Pays-Bas ont joui sous les ducs de Bourgogne, « princes du sang de la couronne de France, » les prier enfin de prendre telle résolution que le pays puisse sortir des dangers qui le menacent, et enfin s'en remettre à ce que le seigneur des Pruneaux, son ambassadeur, leur dira de sa part.

Arch. de l'État, à Bruges, reg. n° 9, pièce 39.

2116. — *Verneuil, 29 novembre 1579.* — Lettre du duc d'Anjou aux états généraux, par laquelle il les assure qu'il continue en la même bonne volonté à leur égard dont il leur a donné des preuves, quoiqu'il eût raison de se plaindre de ce qu'ils n'ont pas tenu les promesses qu'ils lui ont faites autrefois et si souvent réitérées, et les prie de prendre garde que les ennemis ne les amusent et ne les trompent, en leur parlant de paix.

Arch. de l'État, à Bruges, reg. n° 9, pièce 40.

2117. — *Cologne, 30 novembre - 4 décembre 1579.* Extrait du verbal de messieurs le duc d'Archoth et autres députés de Son Altesse et des états généraux envoyés à Cologne, de leur besogné au traité de la paix avec le roi catholique d'Espagne, exhibé aux états généraux le 17 décembre. (Titre textuel.) Il est surtout question, dans ce verbal, des communications des députés avec le comte de Schwartzenberg, qui était resté à Cologne, au sujet des dernières propositions des états. Le 5, il y eut une conférence entre eux, où il ne leur cacha pas que ces propositions lui paraissaient inadmissibles, disant même « qu'il avoit honte d'envoyer ceste résolution à S. M. I. »

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen, 1576-1579.*

2118. — *Cologne, 2 décembre 1579.* Lettre des députés des états généraux au duc de Terranova. Comme, ce matin, le comte de Schwartzenberg leur a fait tenir la lettre de l'Empereur (n° 2100) dont ils envoient copie au duc, ils le prient, « en » conformité d'icelle, et pour le bénéfice de la négociation

- » encommençée, et pour point abrompre icelle si mal à
 » propos, vouloir tant faire que de retourner en ceste ville,
 » pour pouvoir continuer et mener ladicte négociation à une
 » bonne et heureuse fin. »

Recueil de la négociation de la paix traictée à Coulogne, etc., p. 354. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, fol. 259.

2119. — *Cambray, 2 décembre 1579.* Lettre de Baudouin de Gavre (seigneur d'Inchy) aux états généraux. Il entre dans beaucoup de détails pour justifier le traité qu'il a signé, le 25 octobre, avec le baron de la Ferté (n° 2867), et déclare que, s'il n'est immédiatement secouru, il sera forcé de passer outre à l'exécution de ce traité, ou bien il ne pourra échapper à sa perte. Il demande aux états lequel des deux ils préfèrent. Le comte de Mansfelt, pour captiver la bienveillance de la ville de Valenciennes, a festoyé magnifiquement le magistrat et plusieurs bourgeois. Le prince de Condé s'est emparé, le 1^{er} décembre, de la Fère avec quelque bonne troupe de chevaux.

Arch. de la Haye : Dépêches ordinaires, t. II, fol. 89 v^o, et reg. France, 1579-1583, fol. 44 v^o.

2120. — *Avelghem, 2 décembre 1579.* Lettre du seigneur de la Noue aux états généraux. Il annonce son prochain départ pour la France. Il est important que l'armée conserve les positions qu'elle a prises, et ne s'expose pas à les perdre par des entreprises téméraires et imprudentes. Il les engage à suivre les avis du prince d'Orange. Il recommande l'union, afin de se préparer à soutenir la guerre, qui recommencera avec plus de vigueur au printemps.

Correspondance de François de la Noue, publiée par Ph. Kervyn de Volkaersbeke, 1854, in-8^o, p. 158.

2121. — *Assen, 2 décembre 1579.* Lettre de Georges de Lalaing aux états généraux. Des troupes allemandes ennemies

viennent d'entrer dans la Frise. Nouvelles diverses. Le seigneur de Billy lève des soldats. Des Espagnols se trouvent aux environs de Kampen, prêts à entrer dans son gouvernement. Insuffisance de ses troupes pour résister à cette invasion. Il a demandé du secours aux provinces voisines.

Lettres inédites de Georges de Lalaing, etc., p. 37. —
— Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° I,
fol. 323 v°.

2122. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 2 décembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). « Messigneurs nobles et très-illustres, le bruit par icy est aucuns seigneurs de l'assemblée de Couloigne desjà estre partiz, sans plus longuement avoir voulu attendre après la résolution de messieurs les estatz généraulx : qui seroit signe de peu d'espoir que nous pourrions avoir à la paix ; et toutesfois messieurs de la nouvelle ligue auront du mal assez pour résister à tous costez et aux malcontents et aux Espaignolz, lesquelz partiront pas hors le pays... »
Nouvelles d'Italie.

Arch. d'Ypres.

2125. — *Cologne, 5 décembre 1579.* Lettre écrite à l'Empereur par les députés des états généraux à Cologne. Ils répondent à sa lettre du 24 novembre (n° 2100) qu'ils envoient quelques-uns d'entre eux à Anvers, afin de rendre compte aux états généraux de ce que le comte de Schwartzenberg leur a dit, en la leur remettant, et des objections qu'il leur avait faites auparavant sur plusieurs points de la dernière résolution desdits états. En attendant la décision de ceux-ci, ils resteront à Cologne. Ils supplient l'Empereur d'empêcher que les négociations pour la pacification des Pays-Bas ne se rompent tant qu'on ne sera point parvenu au résultat désiré.

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 389. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 258.

2124. — *Cologne, 3 décembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils ont, le 30 novembre, par le seigneur de Melroy, reçu les lettres, l'instruction et la résolution des états. Les commissaires impériaux étant partis, et le duc de Terranova ayant lui-même quitté Cologne hier, ils n'ont pu exécuter les ordres des états, comme ils l'auraient voulu; toutefois ils ont fait vers le comte de Schwartzenberg et le duc « plusieurs devoirs requis, » tant pour la justification de la cause des états et leur décharge, que pour faire condescendre ledit duc à continuer ce traité et le conduire à la fin désirée d'une bonne paix, suivant les intentions de l'Empereur.

Arch. d'Ypres.

2125. — *Varsovie, 5 décembre 1579.* Lettre d'Étienne, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, Russie, Prusse, etc., aux états généraux, pour les prier de faire payer ce qui est dû au capitaine Nicolas Woithe de Malckendorff, son sujet et serviteur, du chef du service fait par lui dans les armées du roi catholique.

Arch. de la Haye : 2^{de} loopende lias, 1578-1579.

2126. — *Prague, 4 décembre 1579.* Lettre de l'Empereur aux états généraux. Il les informe des démarches qu'il a faites, dès qu'il a connu le recez du 15 novembre, pour engager les électeurs de Trèves et de Cologne, l'évêque de Wurzburg et les députés du duc de Juliers à retourner à Cologne, pour continuer la négociation de paix, et des lettres qu'il leur écrit de nouveau au même effet. Il requiert les états, de leur côté, de laisser ou renvoyer leurs députés dans cette ville, à moins que, de commun accord, un autre lieu voisin ne soit jugé préférable; ils prouveront par-là qu'ils ne désirent que se réconcilier avec le roi, leur prince et seigneur naturel et légitime, à des conditions équitables (*aequis conditionibus*).

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits* *despeschen*, 1576-1579, fol. 261.

2127. — *Cologne, 4 décembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils leur envoient les sieurs de Meetkercke, Vander Mylen et de Caldenbrouck. Ils les prient de « bien peser les affaires, selon l'importance d'icelles, et » adviser s'il ne sera pas besoing d'eslargir davantaige, pro- » posant articles et conditions plus approchans à l'intention » du roy que les précédens, puisque aultrement ilz ne voient » apparence aulcune de parvenir à quelque paix. »

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 256 v°.

2128. — *Cologne, 4 décembre 1579.* Instruction que nous, le duc d'Arschot et autres députés des états généraux des Pays-Bas assemblés à Anvers, étant présentement à Cologne, avons donnée et donnons par cette à vous, Adolphe de Meetkercke, conseiller d'État, messire Adrien Vander Mylen, conseiller au conseil provincial de Hollande, et à messire Adolphe Van Goor, sieur de Caldenbrouck, nos condéputés, pour de notre part communiquer et remontrer à Son Altesse et aux états généraux. (Titre textuel.) Meetkercke, Vander Mylen et Van Goor devaient rendre compte de ce qui s'était passé depuis la réception de la lettre des états du 25, tant avec le comte de Schwartzenberg qu'avec le duc de Terranova, au moment du départ de celui-ci, et notamment des objections que le premier avait faites; ils devaient communiquer aux états une lettre que l'Empereur avait écrite aux députés, de Prague, le 24 novembre, pour les engager à demeurer à Cologne et à continuer la négociation, ainsi que la réponse qu'ils y avaient faite le 3 décembre; enfin demander l'intention des états sur la conduite que les députés avaient à tenir. Le dernier article de l'instruction était ainsi conçu : « Déclarerez aussy bien particulièrement ausdicts estatz toutes les causes et raisons qui » debyroient mouvoir les estatz plus tost à embrasser la paix » à conditions raisonnables et souffrables que continuer la

» guerre, comme pouvez avoir veu et cogneu, aians avecq
 » nous esté présens à toute la négociation. »

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 256 v°.

2129. — *Bonn, 5 décembre 1579.* Réponse du duc de Terranova à la lettre des députés des états généraux du 2 décembre (n° 2118). Ils connaissent les raisons qui ont déterminé les princes électeurs et les autres commissaires de S. M. I. à clore les négociations de Cologne et à quitter cette ville. Il ne lui reste donc qu'à les exhorter à persuader aux sujets du roi qu'ils acceptent les propositions faites à Cologne, en s'adressant, soit à S. M. C. elle-même, soit à son gouverneur général.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 558. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 259.

2150. — *Prague, 7 décembre 1579.* Lettre de l'empereur Rodolphe II au duc d'Arshot. Il a reçu avec plaisir sa lettre datée de Cologne, le 21 novembre. Il l'exhorte à user de son influence pour la conclusion de la paix entre les états et le roi d'Espagne.

Arch. d'Ypres.

2151. — *Cologne, 7 décembre 1579.* Lettre du comte de Schwartzenberg aux états généraux. En réponse à leur lettre du 25 novembre (n° 2105), il les prie de croire que comme, du passé, « il s'est mis en peine pour procurer leur repos, il » ne faudra de continuer encore les offices qui sembleront » convenables pour y parvenir. »

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 259 v°.

2152. — *Tournay, 7 décembre 1579.* Lettre des consaux de la ville de Tournay aux états généraux sur l'impossibilité

où ils sont de fournir les mille florins auxquels ils ont été taxés dans les 24,000 à payer aux députés à Cologne.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 326 v°.

2153. — *Leeuwaarde*, 8 décembre 1579. Lettre du conseil de Frise aux états généraux, par laquelle il les supplie de s'interposer auprès de l'archiduc et du prince d'Orange pour que cette province soit mise à l'abri des entreprises de l'ennemi : « Nous avons par dedens, dit le conseil, ung si grand nombre de gens qui favorisent ces entreprises, que n'estimons de pouvoir auleunement subsister, n'est que soions fortifiez de dehors. »

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 327.

2154. — *Leeuwaarde*, 8 décembre 1579. Lettre de François de Saquespée, dit de Baudemont, aux états généraux. Il demande un prompt secours de troupes.

Documents historiques inédits, etc., II, 54.

2155. — *Anvers*, 12 décembre 1579. Remontrance du prince d'Orange aux états généraux. Cette remontrance concerné exclusivement les affaires de la guerre : le prince engage les états à s'en occuper de suite, afin d'être prêts à entrer en campagne au printemps. Il ne voit d'autre moyen de résister à l'ennemi que d'avoir une armée composée de 4,000 chevaux, 8,000 arquebusiers, 4,000 corselets, 1,200 pionniers et 8 ou 10 pièces d'artillerie, les places étant pourvues des garnisons nécessaires. Il conseille de traiter avec les comtes de Schwarzbourg et de Hohenlohe pour la levée de deux cornettes de 200 chevaux par chacun d'eux. Le prince termine ainsi : « Son Excellence, ne voyant aultre moyen de conserver ce pays et résister à l'ennemy, a bien voulu le proposer auxdicts sieurs, afin de y donner l'ordre et remède convenable. Que si, par

» leur faute et négligence (ce qu'il n'espère pas toutesfois);
 » l'ordre n'y est mis, qu'il soit deschargé, devant Dieu et les
 » hommes, tellement qu'il n'en puisse estre inculpé : promec-
 » tant, où il plaira auxdicts sieurs, s'y employer, les aider et
 » servir de tout conseil et adresse telle qu'il sera en sa puis-
 » sance. »

Documents historiques inédits, etc., II, 56. — Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 74.

2156. — *Anvers, 12 décembre 1579*. L'état qu'il semble à Son Excellence pouvoir être suivi pour la levée de l'armée qu'il juge être nécessaire à être mise sus pour l'année qui vient, laquelle devrait être prête pour le printemps, tant de gens de cheval que de pied, pionniers, artillerie et équipage. (Titre textuel.)

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 66.

2157. — *Sans date (Anvers, 12 décembre 1579)*. Projet présenté aux états généraux par le prince d'Orange et les autres députés choisis à cet effet pour l'organisation du gouvernement du pays. La création d'un conseil (*landtraet*) de trente personnes, sous un ou plusieurs chefs, est la base de ce projet.

Arch. d'Ypres.

2158. — *Sans date (Anvers, 12 décembre 1579)*. Projet présenté aux états généraux par le prince d'Orange et les autres personnes à ce dénommées pour l'organisation du conseil des finances et de la chambre des aides.

Arch. d'Ypres.

2159. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 13 décembre 1579*. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Italie, de Turquie, de Perse, etc.

Arch. d'Ypres.

2140. — *Cologne, 15 décembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils leur envoient une lettre que l'Empereur leur écrit en date du 4 décembre (n° 2126), avec copie d'une autre lettre de l'Empereur, du 7, au duc d'Arshot (n° 2130). Le comte de Schwartzenberg, qui leur a remis aujourd'hui ces lettres, leur a dit « que S. M. I. étoit mal satisfaite, tant du recès exhibé par les princes électeurs et autres ses commissaires, qu'aussy de leur partement, et qu'icelle ne désiroit rien plus que de veoir une bonne fin de ceste négociation, aiant mesmes à cest effect derechef escript à iceulx, et aussy au duc de Terranova, pour les faire retourner, et enchargé lediet conte, en cas que nous ne fussions partis, de nous requérir et monester de demeurer icy. »

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 260.

2141. — *Prague, 18 décembre 1579.* Lettre de l'Empereur aux députés des états généraux à Cologne. Il a reçu leur lettre du 5 décembre (n° 2125), et par celles que le grand maréchal de sa cour, comte de Schwartzenberg, lui a écrites, il a eu connaissance de la résolution des états. Il regrette qu'elle ne soit pas telle qu'il l'eût désiré pour l'avancement de la paix. D'autre part, il a vu avec peine que ses commissaires, excepté ledit comte, aient quitté Cologne, ainsi que le duc de Terranova; il leur a écrit afin de les inviter à y retourner, ou à choisir un autre lieu où les négociations puissent être continuées; il attend leur réponse. S'ils défèrent à sa réquisition, et si les états, de leur côté, se relâchent de quelques-unes de leurs demandes, il n'omettra rien de ce qui dépendra de lui pour la conclusion de la paix. Il engage les députés à employer, dans le même but, leur influence auprès des états.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 362. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 268 v°.

2142. — *Anvers, 18 décembre 1579.* Les articles sur quoi il sera nécessaire que messieurs les députés regardent de se résoudre avant leur parlement, outre ceux que monseigneur le prince (d'Orange) leur a remontrés par ci-devant. (Titre textuel.) Ces articles sont aussi exhibés par le prince d'Orange. A l'exception du dernier, qui a trait aux postes, ils concernent tous les affaires militaires. On y voit que les états de Brabant avaient pris à leur charge quatorze compagnies anglaises, dix compagnies françaises, dix ou douze compagnies de la province, les compagnies du capitaine Alonso, 200 chevaux du prince d'Orange, 100 de Switz et 50 de Schelster.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 77.

2143. — *Anvers, 19 décembre 1579.* Instruction des états généraux pour les collecteurs particuliers et les contrôleurs des moyens généraux ou des droits de convoi sur les marchandises entrant dans les différentes villes et places des Pays-Bas, ou en sortant.

Arch. du royaume : *États généraux*, t. III, fol. 18. —

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 69.

2144. — *Tournay, 19 décembre 1579.* Lettre d'Adrien de Bailleul (seigneur d'Èvre) aux états généraux. Il a reçu, par le sieur de la Chapelle, leur lettre du 1^{er} novembre. Il les remercie de leurs bonnes offres, désirant bien qu'il leur plaise l'employer pour le service de la patrie. Ayant commencé à lever une compagnie d'hommes d'armes, il les a fait venir à Tournay, suivant les ordres du prince d'Épinoy : mais, faute d'argent, il n'a pu réunir encore que cinquante à soixante chevaux. Il demande 1,500 florins aux états, afin de compléter sa levée.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 93 v^o.

2145. — *Château de Tournay, 19 décembre 1579.* Lettre du prince d'Épinoy aux états généraux. Il les prie instamment de

mander au seigneur d'Èvre ce qu'ils désirent de sa personne, et en quoi ils le veulent employer. « Il compète fort, ajoute-t-il, » en temps si turbulent, de donner quelque contentement à » ung tel gentilhomme, s'estant si bien acquicté en son deb- » voir.. »

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 93.

2146. — *Anvers*, 20 décembre 1579. Instruction, pour jonckheer Josse de Gruutere et M^e Jean Vander Warecke, de ce qu'ils auront à remontrer, de la part des états généraux, aux députés de l'union d'Utrecht (*vander naerdere geunieerde provincien*) étant à Utrecht, Arnhem ou ailleurs. Ils sont chargés de demander qu'il soit mis un terme aux exactions que commettaient les receveurs et contrôleurs des moyens généraux, à Arnhem et à Nimègue, sur les marchandises descendant ou remontant le Rhin, et qui excitaient les plaintes des marchands du pays, aussi bien que de ceux d'Allemagne et d'Italie.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 79 v^o.

2147. — *Anvers*, 20 décembre 1579. Lettre des états généraux aux états des provinces unies. Ils les informent qu'après mûre délibération, et à l'unanimité, ils ont résolu de faire publier, le 6 janvier, un placard sur l'évaluation des monnaies. Ils les prient de se conformer à cette résolution.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 78.

2148. — *Anvers*, 20 décembre 1579. Ordre donné par les états généraux aux généraux des monnaies à Anvers de procéder, avec les généraux de Gueldre et d'Utrecht, à la fixation du pied et règle qu'on devra suivre dans la fabrication des couronnes et daldres philippus qu'ils ont résolu de faire frapper.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 79.

2149. — *Anvers, 21 décembre 1579.* Acte par lequel les états généraux approuvent l'avis des généraux des monnaies sur le changement à apporter à l'aloi des couronnes d'or.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 79.

2150. — *Anvers, 21 décembre 1579.* Instruction des états généraux pour les commissaires chargés de surveiller, dans chaque province et pays, la collecte des moyens généraux.

Arch. du royaume : *États généraux*, t. III, fol. 24. —

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 82.

2151. — *Anvers, 21 décembre 1579.* Instruction selon laquelle les commissaires généraux dans les provinces auront à se régler au fait de la levée des droits de convoi, arrêtée par les états généraux.

Arch. de la Haye : *Dépêches ordinaires*, t. II, fol. 82.

2152. — *Anvers, 21 décembre 1579.* Remontrance du sieur des Pruniaux aux états généraux. Comme il a appris qu'ils sont sur le point de retourner dans leurs provinces, il les prie de rendre, avant de partir, quelque réponse à ce qu'il leur a demandé : « Il n'y a, dit-il, celluy qui vous présente une » requeste à laquelle vous ne mettiez une apostille. » — En marge est l'apostille suivante, datée du 25 décembre : « Les » estatz généraulx ont requis et député le greffier de Brabant » Hessels pour former la plus honneste response et excuse » pour les estatz que luy sera possible, pour la présenter, avec » M. Vosbergen, à M. l'ambassadeur des Pruniaux, et luy » communiquer la secrète instruction envoyée aux seigneurs » députez qui sont à Coloigne. »

Arch. de la Haye : *reg. France, depeschen, 1579-1585*, fol. 42 v^o.

2153. — *Anvers, 22 décembre 1579.* État en brief à quoi revient un mois de gages, soldées et traitements des gens de

guerre, tant de cheval que de pied, que l'on entent présentement entretenir pour le service de messieurs les états, ensemble les traitements des chefs du camp, avec les trains des vivres et de l'artillerie, exhibé aux états généraux par le trésorier des guerres Vander Beken. (Titre textuel.)

Arch. d'Ypres.

2154. — *Anvers, 23 décembre 1579.* Déclaration des états généraux sur la requête des députés de la ville de Bruxelles tendante à ce que le prince d'Orange se transportât en cette ville, pour y entendre à l'apaisement du malentendu existant tant entre les bourgeois l'un envers l'autre qu'entre les bourgeois et les soldats. Leur avis est que d'abord l'archiduc et le prince envoient à Bruxelles le seigneur de Liesvelt, chancelier de Brabant, assisté des seigneurs d'Oirschot et d'Ohain, et que, si ces commis ne peuvent apaiser lesdits malentendus, ils en fassent rapport.

Arch. d'Ypres.

2155. — *Anvers, 24 décembre 1579.* Projet d'une instruction sur le fait des finances et aides de la généralité, arrêté par les états généraux, pour être mis à exécution, sous le bon plaisir des provinces.

Arch. de la Haye: *Dépêches ordinaires*, n° II, fol. 57.

2156. — *Mons, 25 décembre 1579.* Lettre des états de Hainaut aux états généraux. Échange de prisonniers.

Documents historiques inédits, etc., II, 46.

2157. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 26 décembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Le duc de Terranova et le nonce sont attendus à Augsbourg. On écrit de Cologne que le duc n'a pas voulu accepter les articles résolus par les états généraux, et que le roi a révoqué sa commission. Nouvelles d'Italie. Le pape

a envoyé à madame de Parme la rose bénite. Elle a reçu du vice-roi de Naples 20,000 écus pour son voyage aux Pays-Bas, où elle va gouverner les provinces réconciliées avec le roi. Nouvelles de Turquie et du nord de l'Europe.

Arch. d'Ypres.

2158. — *Anvers, 27 décembre 1579.* Réponse des états généraux au sieur des Pruneaux. Cette réponse est conçue en forme de discours. Les états commencent par y donner de grands éloges au sieur des Pruneaux, « qui en toutes occurrences s'est montré si fidel administrateur du zèle et amour de son maistre pour le bien et avancement de leur cause ». Ils reconnaissent ensuite toutes les obligations qu'ils ont au duc; ils reconnaissent de même qu'il est de leur intérêt de le satisfaire bientôt; ils ajoutent qu'ils seraient extrêmement peiné « que Son Altèze interprétast à ingratitude ou mespris de ses bénéfices ce qui est de l'injure du temps, » et à cette occasion ils expliquent les délais qu'il y a eu dans les résolutions promises par le dernier traité. Ils déclarent enfin que, n'ayant point été autorisés par leurs principaux à résoudre, dans cette assemblée, sur plusieurs affaires d'importance, et notamment sur la satisfaction à donner au duc, ils vont en faire rapport à ceux qui les ont envoyés, et qu'ils seront de retour, avec leur résolution ou un ample pouvoir, pour la mi-février. Ils espèrent que Son Altesse, « de son magnanime et héroïque courage, excusera ceste longueur. »

Arch. de la Haye : reg. *France, depeschen, 1579-1583, fol. 42 v°.*

2159. — *Anvers, 27 décembre 1579.* Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre, en réponse à la sienne du 28 novembre (n° 2111). Ils regrettent beaucoup que les divisions survenues dans les Pays-Bas ne leur aient pas encore permis de satisfaire à leurs obligations, à sa décharge et à celle des citoyens

de Londres ; mais ils lui enverront bientôt quelque personnage pour lui donner satisfaction là-dessus , et en même temps lui « faire ouverture et ostension des bagues qu'elle tient en son » pouvoir pour son assurance. » Ils joignent à leur lettre copie des dernières pièces de la négociation de Cologne.

Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 171 v^o.

2160. — Anvers, 27 décembre 1579. Résolution des états généraux concernant l'institution d'un conseil d'État de toutes les provinces unies, et règlement pour ce conseil. Il y est dit que le conseil sera composé d'environ trente personnes, à la nomination des provinces, et à choisir, soit parmi leurs habitants, soit ailleurs, savoir : quatre par le Brabant, quatre par la Gueldre, cinq par la Flandre, quatre par la Hollande, trois par la Zélande, deux par Tournay et le Tournaisis, trois par les ville et pays d'Utrecht, deux par l'Overysse, deux par la Frise, deux par Groningue et les Ommelandes : total, trente et un. Les attributions du conseil sont déterminées dans les articles 2-17. Le lieu où il siègera n'est pas fixé ; on le laisse au choix du chef (*overicheyt*) et du conseil. Les provinces ont le pouvoir, à la fin de chaque année, d'en changer ou continuer les membres. Ses résolutions sont prises à la pluralité des voix. Dix ou, pour le moins, sept membres doivent être présents pour qu'il puisse délibérer. Il administre avec le chef (*overicheyt*) toutes les affaires du pays, et notamment celles des finances et de la guerre. Il nomme, de la même manière, à toutes les charges et emplois que conféraient ci-devant le roi et les gouverneurs généraux. Pour les nominations des gouverneurs provinciaux, il doit prendre l'avis des provinces. Ses membres doivent jurer d'entretenir les privilèges, droits et coutumes du pays, etc. Un des articles porte que les états généraux s'assembleront deux fois chaque année, le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre, dans le lieu que le conseil d'État jugera convenable, sans préjudice des assemblées extraordi-